

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 12-13 (1900-1901)
Heft: 3

Artikel: Virage pour tons noirs
Autor: Courrèges, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-523752>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 20.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Virage pour tons noirs.

LES épreuves pour tons noirs sont l'idéal des amateurs et du public. On a bien accepté, *faute de mieux*, les tons chauds préconisés par les sommités photographiques de tous pays, mais le goût du noir, sa préférence est toujours restée au fond du cœur de tout le monde. Les artistes aussi, faut-il bien le dire, sont de cet avis. Diable ! mais alors... il faut s'y mettre, il faut chercher à plaire à ce bon public puisqu'il n'y regarderait pas et donnerait volontiers sa bonne galette à celui qui flatterait sa manie, qui comblerait ses désirs. On essaie bien, mais ce n'est pas précisément facile, on a donné des recettes pour obtenir ces fameux tons noirs, mais elles ne donnent pas toujours le résultat désiré.

Il y a bien le chloroplatinite, le chlorure de chaux, le phosphate de soude fondu, qui poussent le virage au noir. Mais tous ces moyens sont-ils bien sûrs. Non ! le chloroplatine de potasse ne permet pas de juger, quand on l'applique, le résultat définitif ; ce qui fait qu'avec lui on a parfois des épreuves noires, d'autres rousses, certaines d'un noir douteux ; le chlorure de chaux ronge les demi-teintes. Le phosphate est capricieux, incertain et ne modifie guère les résultats qu'on obtient par les moyens ordinaires, avec les autres sels alcalins.

Pour atteindre le but cherché, la première condition qui s'impose est la vigueur du négatif, ses relations : il faut qu'il présente des oppositions bien marquées, que tout en restant harmonieux ses lumières et ses ombres soient bien

tranchées ; — puis enfin il est indispensable que dans la constitution du virage dont on doit se servir, il entre un produit susceptible de combattre les jolis tons chauds et profonds que donnent les papiers albuminés et ceux au citrate.

En outre des produits que nous avons énumérés pour produire des tons noirs, il en est un autre, le dernier venu, qui croyons-nous, a été très peu mis en pratique : c'est le nitrate d'urane. Certains prétendent que les épreuves constituées par un virage contenant ce sel manquent de stabilité ; nous pouvons affirmer le contraire par les essais que nous avons faits il y a six ans et nous sommes heureux de constater que sur ce point nous sommes d'accord avec plus d'un praticien sérieux.

Tous ceux qui s'occupent de photographie ont bien remarqué que toutes les épreuves fournies par un cliché très vigoureux étaient toujours réussies, quelles que soient les conditions dans lesquelles elles étaient produites, tandis que les clichés uniformes, légers, comme on en fait tant aujourd'hui, donnent parfois des épreuves passables, mais souvent aussi il faut les rejeter parce que l'impression a été pas assez ou trop poussée, parce que le virage n'a pas été arrêté à temps, ou n'a pas été assez prolongé.

Il est constant que pour avoir des tons noirs il faut des clichés vigoureux, une impression profonde et dans le virage un produit poussant au noir.

Pour donner plus de vigueur à un cliché qui en manque, il y a bien le renforcement. Mais tous les clichés ne sont pas susceptibles de recevoir ce traitement, les ombres n'ont pas toujours les détails voulus pour asseoir une nouvelle couche d'argent réduit sans perdre l'harmonie de ses relations ; il faut donc avoir recours à un autre moyen que nous trouvons dans l'emploi de verres colorés pendant l'impression.

Nous ne parlerons ni du bleu, ni du jaune clair, qui ne

modifient que très peu les résultats obtenus par les moyens ordinaires ; nous donnons la préférence au verre vert assez foncé.

Le tirage se fera à l'ombre si l'on n'est pas trop pressé, mais l'impression au soleil, qui est plus rapide, donne des résultats identiques.

Deux épreuves du même cliché étant imprimées l'une par les moyens ordinaires et l'autre avec interposition d'un verre vert, on sera surpris de la différence de teinte qu'elles présenteront au sortir du châssis et l'on comprendra facilement à leur aspect que la seconde doit avoir beaucoup plus d'affinité pour l'or du virage. C'est que la lumière passant par le vert a réduit bien plus profondément les oxydes et sous-oxydes d'argent constituant l'épreuve.

L'épreuve étant donc dans les conditions voulues, nous composerons notre bain de virage de cette façon :

Borax	15 gr.
Nitrate d'urane	1 gr. 5
Chlorure d'or	1 gr.
Eau	2,000 gr.

Ce bain étant très énergique, les épreuves devront être imprimées assez fortement ; du reste quelques essais préalables auront vite donné la mesure.

Le fixage se fera à 12 % d'hypo pendant 10 minutes.

Dans cet article nous n'avons pas parlé des épreuves noires qu'on obtient avec le papier au platine, ni avec ceux au gélatino-bromure ou au gélatino-chlorure, par développement, considérant que ces systèmes sont d'un autre ordre que celles produites par une impression directe avec virage et qui sont plus pratiques pour les besoins courants, mais nous reviendrons sur la question et nous passerons en revue tous les systèmes actuellement en faveur.

A. COURRÈGES.